



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-020

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 21 février 2024, le *Règlement numéro E-020 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 335 000 \$.*

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 28 février 2024 et a reçu l'approbation ministérielle le 27 mars 2024.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 2 avril 2024.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE